



Procès-Verbal de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

Réunion du : Lundi 08 juin 2021 à 19h00 par visioconférence

Présidence : Mme. Nabila ZAOUAK

Présents : Mme. Lilia GARNIER ACHICHE,
MM. Hugues DEFREL, Issa BAKHAYOKHO, Ahmed HADEF (CD).

Absente : Mme. Sabrina COUSIN

En ouverture de la réunion, la Présidente, Mme. Nabila ZAOUAK souhaite la bienvenue aux membres présents.

1) Présentation de la Commission :

Mme. Nabila ZAOUAK définit les objectifs de cette commission et son rôle. Le but de cette Commission est de recruter mais aussi surtout de fidéliser les arbitres du District de la Seine-Saint-Denis de football. La Commission doit porter une réflexion sur les axes d'améliorations pour les saisons prochaines. La Commission se compose de tous les acteurs du football (arbitres, dirigeants, éducateurs...) ce qui constitue une force pour nous aider dans cette fonction. Nous devons prendre le relai sans impacter le rôle de la CDA ou du District.

2) Bilan des FIA (Formation Initiale Arbitrage) :

M. Hugues DEFREL, Président de la Commission départementale d'Arbitrage fait le point sur les Formations Initiales d'Arbitre Officiel (FIA) qui se sont déroulées en début de saison.

La Commission Départementale d'Arbitrage a fait 2 formations (FIA).

- Session de septembre 2020 : 24 inscriptions. 19 réussites à l'examen théorique.
- Session d'octobre 2020 : 30 inscriptions. 22 réussites à l'examen théorique.

La formation de la FMI (Feuille de Match Informatisée) n'a pas pu se faire suite aux problèmes rencontrés liés aux conditions sanitaires. Elle est programmée pour le samedi 26 juin 2021.

L'ensemble de ces candidats ont été contacté par téléphone afin d'être informé des prochaines échéances et surtout qu'ils ne se sentent pas oubliés.

Projet à développer : Mme. Nabila ZAOUAK, précise que la Fédération Française de Football par le biais de la Ligue de Paris Ile-de-France de Football met à disposition de notre commission un fichier Excel avec l'ensemble des coordonnées des candidats potentiels qui se sont inscrits sur la plate-forme de la FFF.

Il est important que celui-ci soit exploité notamment dans le recrutement des jeunes ainsi que des féminines. En partenariat avec la Commission d'Arbitrage, des formations et recrutement dans les collèges sports études avaient été effectués à destination de très jeunes joueuses. Nous devons réitérer l'expérience qui avait déjà porté ces fruits.

3) Mesures de fidélisation des nouveaux candidats:

La Commission doit prendre en charge l'arbitre dès la validation de son profil afin de proposer un accompagnement et lui apporter une aide dans sa nouvelle fonction. La priorité doit être portée sur nos jeunes.

Nabila ZAOUAK : Afin de former et de fidéliser les arbitres tout juste arrivés, nous devons proposer un accompagnement sur les premiers matchs. La Commission doit réfléchir sur les mesures de fidélisation à mettre en place à destination de ces nouveaux arbitres.

Les propositions suivantes sont faites:

- Appeler le référent arbitre du club
- Préparer un mail pour les référents arbitres des clubs en début de saison
- Prise de contact avec le nouvel arbitre, en priorité la population dites sensible
- Mettre en place un système de tutorat efficace.
- Une personne pédagogue pour observer les nouveaux arbitres.
- L'observateur doit être lisible de tous et se présenter aux clubs dès son arrivée.
- Livret d'accueil – Présentation
- Récompense au tuteur candidat
- Questionnaire renouvellement Arbitre - Constitution d'un panel d'intéressés

4) L'arbitre et son club :

Ahmed HADEF: Les arbitres font partie intégrante du club. Ils ont des droits mais également des devoirs dans leurs clubs. Ils doivent être conviés à tous les événements du club, accéder à l'enceinte du stade afin de s'entraîner. En contrepartie, ils sont invités à faire profiter de leurs aides aux clubs lors des matchs amicaux ou autres événements.

Issa BAKHAYOKHO: Le rôle du référent est très important afin de fidéliser l'arbitre à la fonction et au club. Les clubs ne doivent pas se contenter de mettre un nom seulement sur le bulletin d'engagement, mais être un relais entre l'arbitre, le District et sa CDA.

Lilia GARNIER ACHICHE: Il faut insister sur l'importance de la réunion de début de saison avec les référents arbitres désignés par les clubs.

Hugues DEFREL : La saison dernière, des invitations ont été envoyées aux clubs afin de faire une réunion avec les référents arbitres, seulement 2 clubs ont répondu.

La Commission propose les axes de réflexions suivants :

- Chaque année, organiser un moment de convivialité avec nos arbitres (exemple : faire un tournoi de football, avec le concours des associations amicales des arbitres)
- Formation des référents.

5) Questions diverses :

Mme. Nabila ZAOUAK (Présidente de la CDPA) et Hugues DEFREL (Président de la CDA) participeront au premier séminaire ETRA/ETDA et CRPA/CDPA qui se tiendra le samedi 19 juin 2021 au Centre technique de Morfondé à Villeparisis.

Ce séminaire sera mis en place par la Ligue de Paris et organisé par les CTRA Eric POULAT et Daniel CHABOT.

L'ensemble des Districts participeront avec le Président de la CRPA, tous les Présidents de CDPA, CDA, responsables des ETRA, ETDA et des membres de ces diverses entités.

Fin de la séance à 20h30.

Mme Nabila ZAOUAK
Présidente